



Procès-verbal de la visite de réception d'un point d'eau incendie établi en application du règlement de la DECI du département de l'Isère

Localisation conforme à la Base Adresse Nationale et propriété du point d'eau incendie (PEI)

Commune :

Lieu-dit :

Numéro dans la voie :

Nom de la voie :

Coordonnées WGS84 degrés décimaux : X Y

Statut :

Propriétaire :

Gestionnaire si différent :

Couverture du risque d'incendie

Le PEI couvre : (Renseignez au moins une situation)

- | | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---|--------------------------|
| un risque courant faible | ☐ | un bâtiment industriel relevant du risque particulier | ☐ |
| un risque courant ordinaire | ☐ | un établissement recevant du public | ☐ |
| un risque courant important | ☐ | une exploitation agricole | ☐ |

Caractéristiques et capacités du PEI

Poteaux et bouches d'incendie sous pression

Type :

Diamètre de la canalisation d'alimentation du PEI : mm Autre : mm

Diamètre des prises d'eau : 1 x mm 2 x mm

Nombre de réservoirs alimentant le PEI :

Volume unitaire du/des réservoir(s) alimentant le PEI : m³

Type de réseau

PEI normalisé nécessitant la manœuvre d'une vanne pour obtenir le débit prescrit :

Débit à la pression de 1 bar m³/h

A défaut, pression résiduelle bar Débit max m³/h

Pression statique : bar

PEI naturel et artificiel

Type :

Diamètre de l'éventuelle canalisation : mm

Autre : mm

Diamètre des éventuelles prises d'eau : 1 x mm

2 x mm

Nombre de réservoirs alimentant le PEI :

Volume unitaire du/des réservoir(s) alimentant le PEI : m³

Débit (pour les prises d'eau alimentées par un réseau sous pression) : m³/h

Pression (pour les prises d'eau alimentées par un réseau sous pression) : bar

Débit de réalimentation : m³/h ou l/mn

PEI pérenne :

Implantation du PEI			
Prescription du règlement départemental (RD) évaluée	Référence au RD	Conforme	Précision sur la prescription du RD non satisfaite
1. Accessible immédiatement sans restriction ni obstacle	article 6		
2. Distant de 5 m au plus du point de stationnement du véhicule d'incendie	article 6		
3. Plate-forme de mise en station	article 11		
4. Dispositif fixe d'aspiration	article 12		
5. Couleur	article 15		
6. Signalisation si nécessaire	article 15		
7. Protection si nécessaire	article 15		

Réception réalisée le :

Identité de la personne morale :

Identité de la personne physique :

Adresse électronique :

Je soussigné certifie que le point d'eau incendie est par ailleurs conforme aux spécificités de conception et d'installation fixées par les normes applicables prévues par les référentiels de l'AFNOR

Signature :

Transmission du présent PV à l'autorité de police compétente